

HORECA

Le secteur hôtelier veut des actes

Le congé de carnaval ne doit pas cacher le malaise : le secteur hôtelier est au plus mal. Il attend les aides mais pas que.

• Interview : Didier ALBIN

Le secteur hôtelier wallon est au plus mal, en dépit de l'impression que peut laisser un regain d'activité pour certains pendant le congé de carnaval. Président de la fédération Horeca de Wallonie, Thierry Neyens a le moral dans les chaussettes : « si la réouverture de notre secteur n'intervient pas le 1^{er} avril, ce sera l'anarchie ! Et pour la réouverture, il faut anticiper les indispensables mesures fiscales et sociales de relance, sinon on va droit dans le mur ! »

Le congé de carnaval n'apporte pas un bol d'air aux hôtels

C'est une image d'Épinal qui cache une situation catastrophique ! Si quelques établissements bénéficient d'un regain d'activité, une grande majorité fonctionne



à perte pour maintenir un minimum d'emplois et couvrir partiellement les charges. Je crains que 20 % des chambres ne puissent rouvrir sans le retour d'événements, de banquets ou de la clientèle internationale. Les modalités d'octroi des aides annoncées le 4 février par le gouvernement wallon ne sont toujours pas fixées. Le système de solidarité marche bien mieux dans le nord du pays !

Combien d'établissements hôteliers peuvent-ils espérer

l'aide régionale de mille euros par chambre ?

Cela va dépendre des critères d'octroi de l'aide. Près de la moitié des 450 hôtels en activité en Wallonie ne sont pas officiellement reconnus. Si leur exclusion est confirmée, seuls 260 pourront en bénéficier. Ce serait dramatique !

On vous sent inquiet et énervé là... Qu'est-ce qui vous met en colère ?

Les annonces politiques tardent à se concrétiser ! Or, nous avons besoin d'actions efficaces et rapides, il y a trop de lenteurs ! Lors de la

deuxième vague, il a fallu attendre le 15 décembre pour que les paiements des aides commencent, alors que le secteur était fermé depuis la mi-octobre. Et ce secteur n'a pas encore touché le moindre euro de compensation pour ses pertes en 2021 !

Où en est l'élaboration des protocoles de réouverture ? Notre fédération y travaille avec des experts. Nous jouons un rôle de facilitateur pour permettre une reprise safe. Mais il faut que ce soit au plus tard le 1^{er} avril, sinon ce sera l'anarchie ! ■

Aides : pas de timing

« Quand un secteur est confiné par le fédéral, le gouvernement wallon examine les moyens de le soutenir », explique-t-on au cabinet du Vice Premier wallon en charge de l'Économie Willy Borsus. « C'est seulement quand le financement de la mesure a été validé par l'exécutif que l'on passe à l'opérationnalisation. On en est à ce stade pour les mesures annoncées le 4 février. Les moyens budgétaires ont été dégagés. Nous mettons en place la plateforme de gestion des demandes et paiements, une opération technique qui demande un peu de temps. À ce stade, on ne dispose pas encore d'éléments de timing ». Le cabinet Borsus dit mettre les bouchées doubles pour avancer presto.

A.J.